NECROLOGIE

M. Pierre Bretagne

Nous avons appris avec regret le décès, survenu hier, dans sa 81e année, de M. Pierre Bretagne, qui a rempli pendant près de cinquante ans les devoirs de sa charge d'avoué à la cour d'appel de Nancy, et dont le nom s'est affirmé dans le monde musical, en prenant un rayonnement qui a dépassé les limites de la Lorraine.

M. Pierre Bretagne, né à Epinal en 1881, était docteur en droit de la faculté de Nancy. Il a servi au 26e R.I., puis au 37e, combattant au front pendant toute la durée de la Grande Guerre. La croix de guerre est venue récompenser sa conduite comme mitrailleur, pendant l'attaque de Champagne, en 1915.

M. Pierre Bretagne avait fait de brillantes études musicales au conservatoire de Nancy, sous la direction de Guy Ropartz. Il devait écrire par la suite, dans tous les domaines de la musique (musique vocale, musique chorale, musique de chambre, musique pour orchestre, œuvres théâtrales), un grand nombre d'œuvres qui furent créées, soit à Paris, aux Concerts Colonne, ou aux Concerts de la Société nationale, soit à Nancy, sous la direction d'Alfred Bachelet. Certaines de ses œuvres ont été reprises, récemment encore à la R.T.F. et aux concerts du conservatoire de Nancy.

Pendant plus de vingt ans, M. Pierre Bretagne a tenu la rubrique musicale du journal « L'Eclair de l'Est ». Comme animateur et propagandiste, il a donné — notamment au Cercle Artistique de l'Est — de nombreuses conférences sur le lied romantique, le lied moderne, Alberic Magnard, Verlaine et ses collaborateurs musiciens, Gabriel Fauré, Vincent d'Indy, les compositeurs lorrains, etc.

Membre de l'Académie de Stanislas qui l'avait porté à deux reprises à la présidence, M. Pierre Bretagne avait organisé en son sein des conférences-auditions qui avaient été très appréciées des mélomanes nancéiens.

Juriste consciencieux, esprit cultivé, musicien apprécié, homme courtois et bienveillant, M. Pierre Bretagne ne laissera que des regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Nous prions la famille de M. Pierre Bretagne de trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

M. Pierre Bretagne, avoué honoraire et membre de l'Académie de Stanislas, s'est éteint dans sa 82e année

C'est avec une très grande tristesse que les nombreuses personnes, qui, à Nancy comme dans toute la région, le connaissaient et avaient eu l'occasion d'apprécier ses magnifiques qualités humaines, apprendront le décès de M. Pierre Bretagne, qui s'est paisiblement éteint hier dans sa 82e année, au terme d'une longue existence de droiture et de bonté. Après avoir longtemps fait preuve de sa très haute compétence professionnelle dans l'exercice de sa profession d'avoué, le défunt continuait de participer très activement à la vie artistique et intellectuelle de la cité. Mélomane militant et particulièrement averti, M. Pierre Bretagne était lui-même un compositeur de très grand talent, et sa réputation en ce domaine avait largement dépassé nos frontières régionales. Mais la culture raffinée de M. Pierre Bretagne avait eu bien d'autres occasions de s'exprimer puisqu'il faisait partie à titre de membre actif de l'Académie de Stanislas, où ses interventions étaient toujours attendues avec le plus vif intérêt, abordant aussi bien les questions historiques que les sujets plus spécialement littéraires.

Au cours des hostilités de la 1ère guerre mondiale, ajouterons-nous, le défunt n'avait pas manqué de témoigner de son ardent patriotisme, sa conduite courageuse en première ligne lui ayant par ailleurs valu l'attribution de la croix des braves. Avec la disparition de M. Pierre Bretagne, ce n'est pas seulement le Nancy intellectuel et culturel qui se trouve durement frappé, mais c'est aussi le monde médical de notre ville qui ressentira ce deuil, la nombreuse famille du disparu comptant dans ses rangs plusieurs praticiens très estimés à Nancy et dans sa grande agglomération : aussi la perte de M. Pierre Bretagne sera-t-elle unanimement regrettée.

Les obsèques seront célébrées demain, à 8 h., en la basilique du Sacré-Cœur, paroisse du disparu, qui résidait 9, rue Kleber. Nombreux seront les amis d'une grande et belle famille nancéienne qui tiendront, en cette cruelle occasion, à venir lui apporter leur témoignage de réconfort.

Nous présentons à la famille endeuillée nos très sincères et respectueuses condoléances.